

## REPUBLIQUE DE GUINEE

### SERVICE NATIONAL DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS SCOLAIRES

#### PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION DE BASE

#### PROJET EDUCATION IV

### SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR UN APPUI A LA DIRECTION GENERALE DE LA PLANIFICATION DES STATISTIQUES ET DU DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION EN VUE DE L'ACTUALISATION DE LA CARTE SCOLAIRE

1. La présente Note d'information particulière sur l'acquisition fait suite à la Note d'Information Générale sur l'acquisition des marchés du présent projet, annoncé le 30 juillet 2009 sur le site web du **Development Business** et à publier dans le N° 757 du 31 Août 2009.
2. Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un Don du Fonds Africain de Développement (FAD) pour financer le Projet de Développement de l'Education de Base (Projet Education IV) et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour régler les prestation de consultant pour un appui à la Direction Générale de la planification des statistiques et du développement de l'éducation en vue de l'actualisation de la carte scolaire.
3. Cette sollicitation de manifestation d'intérêt est ouverte à tous les consultants éligibles, conformément aux Règles de procédures de la BAD en matière d'utilisation de consultants.
4. Les firmes retenues dans le cadre de ce projet fourniront les prestations ci-dessous :
  - *Actualiser, en collaboration avec le Service de la Statistique et de la Planification du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, la carte scolaire en Guinée*
5. Le Service National des Infrastructures et Equipements Scolaires invite les bureaux d'études, les institutions spécialisées et les universités susceptibles de fournir ces services à manifester leur intérêt à l'adresse ci-dessous au plus tard le 11 septembre 2009 à 10 heures.
6. Le dossier de manifestation d'intérêt comprendra une lettre d'intention accompagnée d'une note de présentation du bureau d'études, de l'institution, de l'université ou de leur groupement, indiquant qu'il est qualifié pour fournir ces services. Le dossier comprendra notamment les références pertinentes du consultant (Bureaux d'Etudes, Institution ou groupement) dans les domaines précités ainsi que la liste des spécialistes qui pourraient être éventuellement affectés à la mission.
7. Une liste restreinte de six consultants sera dressée conformément aux Règles et Procédures de la BAD en matière d'utilisation de consultants.

8. Pour tous renseignements complémentaires, les candidats potentiels devront s'adresser à :

Service National des Infrastructures et Equipements Scolaires  
Ministère de l'Enseignement Pré Universitaire Technique Professionnel et de  
l'Education Civique  
Sékou Kouyaté , Coordinateur du Projet  
BP 2201 CONAKRY  
Téléphone : (224) 60 33 96 33 / 64 51 47 71  
E-MAIL : guinee.education4@yahoo.fr